



Accompagner le client lorsque son projet est remis en cause

Il arrive que, selon l'expertise du/de la conseiller-ère, le projet de l'exploitant-e ne puisse pas être réalisé tel quel ou que la prestation délivrée ne permette pas de faire avancer la situation, par exemple parce que l'exploitant-e n'est pas clair par rapport à ses besoins. L'exploitant-e est déçu. Dans ces situations, le-la conseiller-ère a besoin de connaître son rôle, gérer sa propre contrariété, savoir communiquer un résultat d'expertise négatif, clôturer le mandat dans de bonnes conditions pour les deux parties et pouvoir proposer des pistes d'action.

Date : Du mercredi 23 novembre 2022, 10h00 au jeudi 24 novembre 2022, 16h00

Lieu : Hotel Prealpina - Route de Prealpina 3 - 1071 Chexbres. <https://www.prealpina.ch/>

Responsables : Marc Vuilleumier, AGRIDEA (marc.vuilleumier@agridea.ch)
Magali Lacam, AGRIDEA (Magali.Lacam@agridea.ch)
Jean-Luc Martrou, AGRIDEA (Jean-Luc.Martrou@agridea.ch)

Nr. du cours : 22.336

Objectifs : Les participant-e-s disposent de ressources pour accompagner des situations où le client est peu clair, n'arrive pas à exprimer ses véritables besoins, est frustré ou déçu par l'expertise ou le conseil, où son projet est remis en cause.

Public : Conseiller-ère-s agricoles des services de vulgarisation ou des fiduciaires, autres personnes accompagnant les familles paysannes dans leurs projets

- Contenu du cours:**
- **Définition, clôture et redéfinition d'un mandat :**
 - Les types de mandats.
 - La demande initiale du client peut différer de ses attentes ou besoins véritables : clarifier le mandat.
 - Rôles et responsabilités respectives dans la conduite du mandat.
 - Redéfinir le mandat.
 - Gérer la clôture d'un mandat.
 - **Les bases de la gestion du changement :**
 - Gérer les transitions.
 - Réalités subjectives de pertes pour le client.
 - Rôle du facteur temps.
 - **Gérer mes propres émotions et celles des autres lors du processus de conseil :**
 - Reconnaître et respecter ses propres limites.
 - Exploiter les résistances.
 - **Redéfinir les objectifs du conseil et du client :**
 - Clarifier les besoins.
 - Identifier les ressources existantes.
 - Se baser sur les aspirations du client.
 - Tenir compte de la stratégie existante ou la clarifier.
 - **Activités complémentaires définies en fonction des besoins des participants :**
 - Coaching entre pairs.

Méthodes: Les participant-e-s sont au centre de l'attention avec leurs situations de conseil et leurs défis professionnels. Leurs cas concrets et expériences personnelles d'accompagnement de projet sont pris en considération, les connaissances acquises lors de brefs exposés et de démonstrations sont mises en œuvre et approfondies dans le cadre d'exercices pratiques. Les bases théoriques et les concepts transmis permettent de donner du sens aux expériences vécues.

Remarques: Nous recommandons aux participant-e-s de passer la nuit sur place.

Déroulement: Mercredi 23 novembre: accueil, café dès 9h30, journée de travail de 10h00 à 18h00.

Jeudi 24 novembre : journée de travail de 8h00 à 16h00.

Nous communiquerons le programme détaillé du cours au début de la formation.

Informations pratiques

Tarif du cours

Forfait conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA, ainsi que l'OFAG et de centres de recherche et de formation

- CHF 305.- / Jour

Autres participant-e-s

- CHF 425.- / Jour

Comprises dans le forfait

Les vacances (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel, transport éventuel) qui se montent à CHF 125.- par jour.

Coûts supplémentaires

- Repas du soir CHF 45.-
- Chambre simple avec petit déjeuner CHF 141.50.- (par nuit/par personne)

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Le repas du soir et l'hébergement **sont à régler sur place** par le ou la participant-e.

Inscription

[22.336](#)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales. Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions

Informations

+41 (0)21 619 44 06

cours@agridea.ch

Désistement :

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.- sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la débite demandée par les lieux d'accueil ou d'hébergement (restaurant, hôtel). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.